

MEL- Salon 2016-
4^e conférence « scientifique » du dimanche 24 avril - 14h30 / 16h

Conférencier : François BAURAND de l'IRD



Ingénieur chimiste, spécialiste des Océans

(I.R.D. Institut de Recherche pour le Développement)

TITRE de la Conférence/ débat

« LA RECHERCHE MARITIME INTERNATIONALE »

Sous-titre : « Des marins au chevet de la planète »

Contenu :

- Le réseau d'observation des océans avec la participation de M. Bernard BOURLES, Directeur de Recherches à l'IRD, responsable du Programme international PIRATA.
- Ouvrage proposé à l'issue de la conférence : OCEAN et CLIMAT de Jacques MERLE-édition IRD

L'IRD en bref – <https://ird.fr/>

L'Institut de recherche pour le développement (IRD) est un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST). Il est placé sous la double tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et du ministère des affaires étrangères et européennes.

L'Institut de recherche pour le développement (IRD) est un organisme français de recherche, original et unique dans le paysage européen de la recherche pour le développement.

Privilégiant l'interdisciplinarité, l'IRD centre ses recherches, depuis plus de 65 ans, sur les relations entre l'homme et son environnement en Afrique, Méditerranée, Amérique latine, Asie et dans l'Outre-Mer tropical français.

Ses activités de recherche, de formation et d'innovation ont pour objectif de contribuer au développement social, économique et culturel des pays du Sud.

L'IRD organisme de **recherche français** répond, avec ses **partenaires des Suds**, aux enjeux internationaux du **développement** .

Améliorer les conditions sanitaires, comprendre l'évolution des sociétés, préserver l'environnement et les ressources constituent les piliers de son action dans la perspective d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement.

Établissement public français à **caractère scientifique et technologique** , l'IRD est placé sous la tutelle conjointe des **ministères chargés de la Recherche et des Affaires étrangères** . Il déploie ses activités à l'international depuis son siège, à Marseille, et ses deux centres métropolitains de Montpellier et de Bondy.

Grâce à son **action de recherche, de formation et d'innovation** en partenariat, il rayonne dans plus d'une **cinquantaine de pays** , en Afrique, sur le pourtour méditerranéen, en Asie, en Amérique latine et en outre-mer. Fondés sur l'interdisciplinarité, les projets menés conjointement traitent de questions cruciales pour les Suds : maladies tropicales et de civilisation, relations entre santé et environnement, changements climatiques, ressources en eau, sécurité alimentaire, écosystèmes tropicaux et méditerranéens, risques naturels, pauvreté, vulnérabilité et inégalités sociales, migrations, évolution du marché du travail...

Septembre 2008 : Nouvelle implantation du siège au 44, boulevard de Dunkerque, Marseille



© IRDLe sextant, 44 boulevard de Dunkerque, Marseille

Juin 2010 : Modification du décret n° 84-430 du 5 juin 1984, par le décret n° **2010-594** du 3 juin 2010 (**Journal officiel du 4 juin 2010**), portant organisation et fonctionnement de l'Institut de recherche pour le développement.

Le décret n° 2010-594 :

- institue un président, nommé pour quatre ans, qui assure les fonctions précédemment exercées par le président du conseil d'administration et le directeur général ;
- confirme le rôle d'opérateur et d'agence de moyens de l'Institut, en instituant en son sein l'Agence inter-établissements de recherche pour le développement (AIRD).

2011-2015 : Contrat d'objectifs

Développer une recherche partenariale avec les Suds

- Un opérateur de recherche finalisée pour répondre aux enjeux globaux du Sud
- Structurer et développer l'Agence
- Adapter la gouvernance aux missions de l'Institut

Jacques Merle

Océan et climat

IRD
Editions